

Au secours des sinistrés en Inde et au Pakistan

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au secours des sinistrés en Inde et au Pakistan

Un appel mondial a été lancé le 24 août, par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour l'envoi de secours aux milliers d'hommes, de femmes et d'enfants victimes des inondations qui avaient ravagé de vastes territoires en Inde et au Pakistan à la suite des pluies torrentielles de la fin juillet. Le D^r François Daubenton, médecin général, de nationalité néerlandaise avait été délégué immédiatement par la Ligue à Karachi et à

Répondant à l'appel international lancé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a décidé d'envoyer aux populations sinistrées, par avion, des vivres et des médicaments pour une valeur de 10 000 francs.

Le 31 août, la Croix-Rouge suisse publiait un deuxième communiqué annonçant le don du Conseil fédéral en faveur des sinistrés et l'utilisation de sa propre participation:



Vue aérienne d'une des vastes régions inondées en Inde et au Pakistan.
(Photo D^r Daubenton communiquée par la Ligue)

La Nouvelle-Delhi pour prendre contact avec les dirigeants des Croix-Rouges et les autorités indiens et pakistanais et décider de la quantité et de l'urgence des secours nécessaires. En même temps, le matériel de secours était concentré dans différents centres d'Europe de façon à permettre une expédition immédiate.

La Croix-Rouge suisse publiait le 26 août le communiqué suivant:

Une fois de plus, des inondations catastrophiques ont privé des centaines de milliers de gens de leur foyer dans diverses régions de l'Inde et du Pakistan. Les pertes sont considérables et l'on craint des épidémies.

Le Conseil fédéral vient de mettre à disposition de la Croix-Rouge suisse une somme de 50 000 fr., destinée à l'envoi de secours aux populations de l'Inde et du Pakistan victimes d'inondations catastrophiques. Cet argent, ainsi que les 10 000 francs déjà offerts par la CR suisse elle-même, ont permis l'achat de 1200 couvertures, 300 000 tablettes de guanicil et 3500 flacons de pénicilline pour l'Inde et de 500 couvertures, 9000 boîtes de produit fortifiant et 300 000 tablettes de guanicil pour le Pakistan.

Ces marchandises partiront ces prochains jours par la voie des airs à destination des régions sinistrées, où elles seront distribuées par les sociétés de la Croix-Rouge de l'Inde et du Pakistan. Cette aide de la Suisse s'ajoute aux dons des nombreux autres pays qui ont répondu à l'appel lancé par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

Après un voyage d'inspection de deux semaines dans les régions dévastées, le Dr Daubenton rentrait à Genève le 4 septembre et apportait des renseignements sur la situation catastrophique qui régnait dans ces territoires surpeuplés et où la densité de la population s'élève à mille habitants et plus au kilomètre carré.

En Inde, plus de 28 000 villages ont été détruits dans l'Etat d'Assam (un million de sinistrés), dans celui de Bihar (cinq millions et demi de sinistrés), dans celui d'Uttar Pradesh (huit millions de sinistrés) et dans le Bengale oriental (deux cent cinquante mille sinistrés). La population de ces quatre Etats s'élève à 136 millions d'habitants, c'est plus du dixième de la population qui a été atteint par ce désastre sans précédent.

Au Pakistan, le nombre des victimes atteint trente millions, dont vingt millions dans les provinces du Bengale oriental et dix dans ceux de la frontière du Pendjab et du Sind, sur une population totale de 75 millions.

Les 45 millions de sinistrés ont vu leurs foyers envahis et détruits ou gravement touchés par l'inondation. De surcroît, toutes les réserves alimentaires de ces régions, si fréquemment vouées déjà aux famines, ont été détruites.

Dès le 31 août, les premiers secours donnés par la Croix-Rouge américaine ont été transportés à Bombay par avion de Londres.

Vingt-huit tonnes de premiers secours ont été expédiées de Genève par sept avions pour arriver à Karachi et à la Nouvelle-Delhi le 8 ou le 9 septembre déjà. Mais la situation, et le risque croissant d'épidémies — une épidémie de choléra provoquée par les inondations avait fait déjà 364 victimes à fin août dans la province de Bihar — obligeait de continuer et d'étendre encore les envois tant de produits alimentaires et de vêtements



Le 5 septembre, 28 tonnes de secours d'urgence quittaient Cointtrin à bord de sept cargos militaires américains pour l'Inde et le Pakistan. (Photo Yvan Butler, Genève)

que de médicaments et de préventifs. La Croix-Rouge de l'Inde et celle du Pakistan demandaient entre autres l'envoi de plus de 40 millions de tablettes de sulfamidés, de 155 tonnes de DDT et de 265 millions de tablettes antipaludiques, ainsi que de produits pour les maladies des voies respiratoires, de pénicilline, etc. Des produits alimentaires de haute valeur nutritive tels que fortifiants, lait en poudre et lait malté, tablettes vitaminées ainsi que vêtements, couvertures et draps étaient demandés aussi en quantités considérables.

Trente sociétés nationales de Croix-Rouge avaient déjà répondu au début de septembre à l'appel de la Ligue, leurs contributions représentaient une valeur totale de plus de 310 000 dollars et les médicaments et autres secours étaient distribués au rythme de 20 000 dollars par jour aux sinistrés.

Au 20 septembre, 36 sociétés nationales avaient fourni des secours pour un demi-million de dollars. Tant la Ligue que le C. I. C. R. avaient également fait des dons pour les sinistrés.

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

M. Léopold Boissier a assumé dès le 1^{er} septembre les charges de la présidence du Comité international à laquelle il a été appelé cet été. Né en 1893, citoyen genevois, M. Léopold Boissier est membre correspondant de l'Institut et professeur à l'Université de Genève.

*

UN LIVRE CONSACRE AUX « PRINCIPES DE LA CROIX-ROUGE »

La Revue internationale de la Croix-Rouge, dans son édition du 1^{er} août, commence la publication d'une importante étude de M. Jean S. Pictet, directeur des Affaires générales au Comité international, sur les « Principes de la Croix-Rouge ». Cette œuvre extrêmement importante et qui constituera « la synthèse systématique des principes gouvernant l'ensemble de l'organisation et du droit de la Croix-Rouge » comblera une lacune ressentie depuis longtemps. M. Max Huber, président d'honneur du C. I. C. R. et membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse, a écrit la préface de cette étude.

*

CONVENTIONS DE GENEVE

Le Gouvernement tchécoslovaque a fait traduire en langue tchèque les Conventions de Genève de 1949. Il y a actuellement quinze traductions officielles de ces Conventions établies originalement en français et en anglais: allemande, arabe, coréenne, danoise, espagnole, hébraïque, hollandaise, indonésienne, italienne, japonaise, norvégienne, polonaise, russe, suédoise et tchèque.

*

Une édition en arabe de la Revue internationale de la Croix-Rouge

Le C. I. C. R. vient de faire paraître une édition spéciale en langue arabe de la Revue internationale de la Croix-Rouge. Cette édition, imprimée en Egypte, est destinée aux pays de langue arabe. Elle contient, à côté d'articles sur l'activité du Comité international, des chroniques consacrées aux sociétés nationales du Croissant-Rouge de l'Egypte, de l'Irak, de la Jordanie, du Liban, de la Syrie, ainsi que de l'Indonésie et du Pakistan.